



LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU EN MAIRIE LES JOURS SUIVANTS :

Mardi 26 juin 2018	Samedi 30 juin 2018	Samedi 07 juillet 2018
16h45 à 19h	9h à 12h	9h à 12h

Merci de bien vouloir vous présenter, muni impérativement des documents suivants :

- Dossier d'inscription que vous aurez préalablement rempli (à récupérer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune à partir du 14/06/18. www.charantonnay.fr)

Des copies :

- Attestation de la caisse d'allocations familiales, mentionnant votre quotient 2018 ;
- Attestation d'assurance (elle devra être fournie avant le 15 septembre).
- Pour les familles intéressées par le prélèvement automatique ou le paiement par TIPI, merci de rajouter un RIB mentionnant le BIC/IBAN, l'autorisation de prélèvement et le mandat de prélèvement (NORME SEPA) à la liste des documents demandés.
- Les documents pour le PAI (voir cadre correspondant dans le dossier d'inscription).

LES REGLEMENTS ET LES TARIFS (validés par délibération lors du Conseil Municipal du 15/05/2018) seront disponibles sur le site internet ou sur demande à l'accueil de la Mairie.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE AU-DELA DE CES DATES.